

Habitat 70 - OFFRE SPECIALE JEUNES ETE 2023

Article 1 : Offre spéciale « Jeunes été 2023 »

Habitat 70, Office Public de la Haute-Saône, propose une opération commerciale « Jeunes été 2023 » entre le 15 juin 2023 et le 30 septembre 2023.

Les conditions de l'offre sont disponibles dans toutes les agences et siège Habitat 70 et depuis le site internet www.habitat70.fr

Article 2 : Définition

Prospect : Personnes âgées de moins de 26 ans qui n'ont jamais été titulaires d'un bail de location d'un logement Habitat 70.

Commission d'Attribution de logement : commission interne à Habitat 70 désignée par son Conseil d'Administration pour attribuer les logements Habitat 70 auprès de demandeurs selon les conditions en vigueur.

Nouvelle location : démarrage effectif d'une location avec un bail de location au nom du prospect d'un logement Habitat 70 et réalisé par Habitat 70 une fois que le dossier de demande de location est conforme et que la « Commission d'Attribution de logement » ait retenu le prospect titulaire.

Article 3 : Exclusions

Sont exclus de l'offre « Jeunes été 2023 » :

- tout prospect âgé de plus de 26 ans à la date d'entrée dans les lieux du logement.
- tout prospect âgé de moins de 26 ayant déjà été titulaire ou co-titulaire d'un bail de location d'un logement Habitat 70.
- tout locataire titulaire d'un bail de location d'un logement Habitat 70 en cours.
- tout prospect ayant eu, avant le 01/06/2023, sa candidature présentée en Commission d'Attribution de logement ou ayant déjà engagé une démarche pour une demande de location de logement auprès des services d'Habitat 70.

Article 4 : Validité

L'opération est valable uniquement pour toute signature d'un bail de location entre le 15 juin 2023 et le 30 septembre 2023 d'un logement Habitat 70 par le « prospect ».

L'offre est valable pour l'ensemble des logements faisant partie du patrimoine d'Habitat 70 sous réserve de leur disponibilité à la location.

Les informations sur la disponibilité des logements peuvent être obtenues dans les agences de proximité Habitat 70.

Article 5 : Composition de l'offre

L'offre consiste en un bon d'achat de 200€TTC à valoir uniquement dans un magasin partenaire de l'opération.

Ce bon d'achat ne peut être utilisé exclusivement que pour l'achat de meubles, d'équipements ménagers ou d'appareils électroménagers.

Ce bon d'achat pourra venir en déduction d'achats effectués en magasin mais ne pourra être utilisé qu'en une seule fois. Tout avoir ou tout remboursement, même partiel, ne sera pas autorisé.

La liste des magasins partenaires de l'opération est disponible sur simple demande auprès des agences de proximité Habitat 70 et sur www.habitat70.fr.

Le bon d'achat sera remis lors de la remise des clés à la suite de l'état des lieux. Le bon d'achat aura une validité d'1 mois à compter de sa date d'émission. Aucune réédition ou prolongation de durée de validité ne sera possible.

Article 6 : Annulation du bon d'achat

Le prospect reste libre d'accepter ou de refuser le logement proposé.

Le bon d'achat sera annulé si le prospect renonce à la location du logement même s'il a été désigné titulaire par la Commission d'Attribution de logement et ce, même après signature de son bail.

Toute absence du prospect lors de l'état des lieux d'entrée du logement entraînera automatiquement l'annulation du bon d'achat.

Si, en cas de force majeure ou pour un motif légitime, Habitat 70 devait retirer le logement de la mise en location, le bon d'achat serait annulé.

Article 7 : Durée de l'opération

La durée de l'opération est du 15 juin 2023 au 30 septembre 2023.

Habitat 70 se réserve le droit de prolonger l'opération au-delà de cette date, de la modifier à tout moment, la suspendre ou de mettre fin à cette offre sous réserve de la diffusion d'une information sur le site www.habitat70.fr

Article 8 : RGPD

Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par Habitat 70, responsable de traitement, domicilié au 26 rue Fleurier à Vesoul afin de gérer les participations à l'offre.

La base légale du traitement est l'intérêt légitime. Les données collectées sont indispensables pour la gestion locative par les services habilités d'Habitat 70. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement européen Général sur la Protection des Données, les participants disposent d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, d'effacement et à la limitation du traitement sur les informations les concernant, d'un droit à la portabilité, à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute demande, le participant doit envoyer un mail à dpo@habitat70.fr

Article 9 : Acceptation

Le fait de bénéficier de l'opération « Jeunes été 2023 » entraîne de la part du prospect l'acceptation des présentes conditions dans leur intégralité.